K1502
INSPECTEUR / INSPECTRICE DU TRAVAIL

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Contrôleur / Contrôleuse du travail en agriculture
- Contrôleur / Contrôleuse du travail et de l'emploi
- Directeur adjoint / Directrice adjointe du travail et de l'emploi
- Inspecteur / Inspectrice de la formation professionnelle
- Inspecteur / Inspectrice du travail des transports
- Inspecteur / Inspectrice du travail en agriculture
- Inspecteur / Inspectrice du travail et de l'emploi

Définition

L'inspecteur du travail contrôle l'application des dispositions réglementaires définies par les pouvoirs publics en matière de santé publique, d'action sociale, et de protection des droits des salariés (accords collectifs, conditions de travail, contrats de travail, horaires, rémunérations, etc.).

- Apporte un appui aux entreprises, usagers (informations sur leurs droits, évolutions de la législation, ...), selon les réglementations sociales
- Peut participer à des audiences judiciaires en tant que témoin ou expert
- Peut coordonner une équipe

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible sur concours de la fonction publique (Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, Ministère de la Santé et de la Solidarité) avec un diplôme de niveau Bac+2 pour les postes de contrôleur et avec un diplôme Bac+3 à Bac+5 pour les postes d'inspecteur.
Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.

Certifications et diplômes :

- Licence mention droit
- Master mention droit de l'entreprise

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Vérifier les contrats de travail et les documents administratifs
- Déployer des mesures réglementaires liées au droit du travail
- Procéder à des visites d'inspection et de contrôle et vérifier l'application de la législation
- Relever une infraction
- Saisir la juridiction compétente en vue de procéder à l'arrêt d'activités dangereuses pour les salariés

Management, Social, Soin

- Conseiller les employeurs et les salariés sur leurs droits et obligations
- Encourager la médiation et les solutions alternatives au procès
- Conseiller les établissements sur les bonnes pratiques et les améliorations à apporter

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Promouvoir les programmes de santé publique
- Analyser une situation et produire un diagnostic

Développement économique

- Agir en tant que médiateur entre les parties prenantes pour faciliter les négociations

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Inspecter les locaux et les équipements pour vérifier leur conformité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Surveiller l'application des règles en matière de durée du travail
- Enquêter sur les signalements de dysfonctionnement ou de maltraitance
- Contrôler l'application des normes de sécurité en vigueur
- Recueillir et instruire des requêtes/plaintes de professionnels (salariés, employeurs)
- Appliquer les règles du droit du travail
- Dresser des procès-verbaux
- Rédiger des rapports d'intervention détaillés

Management, Social, Soin

- Assurer une médiation
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène et de santé
- Intervenir en cas de crise sanitaire au sein de l'entreprise (épidémie, intoxication, etc.)
- Prévenir les risques psychosociaux et leur évolution, en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux — Transition écologique

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Conduire une campagne de communication
- Informer sur les droits en matière de santé et de sécurité au travail
- Mettre à jour un dossier, une base de données — Transition numérique
- Analyser les situations de travail

Développement économique

- Collaborer avec des partenaires sociaux et professionnels

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Gérer une situation conflictuelle
- Intervenir en cas d'incident ou d'urgence
- Assurer une veille professionnelle continue
- Collaborer avec les autres services de l'Etat et les collectivités territoriales
- Organiser des campagnes de sensibilisation à la sécurité
- Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène au travail
- Sensibiliser et former les personnels aux consignes de sécurité et de prévention

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Evaluer les politiques de prévention des risques professionnels
- Inspecter les lieux de travail pour évaluer les risques professionnels
- Analyser, prévenir et anticiper les risques de l'environnement de travail
- Inspecter les sites de production pour assurer la conformité réglementaire

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de sens des responsabilités
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de contrôle de soi

Savoirs

Normes et procédés

- **Droit du travail**
- **Droit administratif**
- Normes rédactionnelles
- Procédure de saisine d'une juridiction
- **Méthodes d'investigation**
- Guide des Bonnes Pratiques d'Inspection
- Ethique professionnelle et déontologie

Domaines d'expertise

- Application des principes de la jurisprudence
- Audience judiciaire

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels

Lieux et déplacements

- Zone régionale

Statut d'emploi

- Salarié secteur public

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail